



# ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES

LETTRE D'INFORMATION – Mardi 2 décembre 2008

## Agenda

### Lundi 8 décembre

-15h : élection au fauteuil de **Raymond Barre**.

-**Chantal DELSOL**, membre de l'Académie : « *Notice sur la vie et les travaux de Roger Arnaldez* », Grande salle des séances.

### Lundi 15 décembre

-12h30 : Déjeuner en l'honneur du président sortant.

-15h : **Daniel GUTMAN**, professeur à l'université Paris-I : « *Regards croisés du fisc et du contribuable* ».

### Lundi 12 janvier

-11h30 : Réunion de la section Économie politique, statistique et finances, salle 3.

-12h30 : Déjeuner mensuel des Académiciens.

-15h : Reprise des séances sous la présidence de M. **Jean-Claude CASANOVA**. Thème de l'année : « *Université, science et recherche dans la France d'aujourd'hui* ».

-**Claude ALLÈGRE** : « *Le rôle du ministre de l'Enseignement sup.* ».

### Lundi 19 janvier

-15h : **Michel ZINK**, membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres : « *Le Collège de France* ».

### Lundi 26 janvier

-15h : **André VAUCHEZ**, membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres : « *L'Université médiévale vue d'aujourd'hui* ».

## Rapport de l'Académie sur le droit des contrats

Au cours d'une séance exceptionnelle qui s'est tenue le lundi 1<sup>er</sup> décembre à 11 heures dans la Grande Salle des séances, M. **François Terré** a remis à M. **François Seners**, directeur au cabinet du garde des Sceaux, en présence de M. **Patrick Ouart**, conseiller à la présidence de la République, le rapport de son groupe de travail académique sur le droit des contrats, que viennent de publier les éditions Dalloz sous le titre *Pour une réforme du droit des contrats* (Coll. *Thèmes & Commentaires*, 310 p.). Pour exposer les raisons qui l'ont amené à mener cet important chantier juridique, M. François Terré a indiqué que la modernisation du droit des obligations répond à une demande de notre temps satisfaite dans des États voisins héritiers d'une même culture. Outre des propositions de source interne, des projets d'harmonisation se développent depuis plusieurs années dans le cadre européen. C'est pourquoi, dans la ligne d'une rénovation du Code civil, peu après la célébration de son centenaire, le gouvernement a mis en chantier une vaste refonte, à laquelle le Ministère de la Justice a associé l'Académie des Sciences morales et politiques. À l'heure où la direction des Affaires civiles soumet à consultation un avant-projet de réforme du droit des contrats, le groupe de réflexion constitué par l'Académie publie un premier résultat de ses travaux, fruit des recherches d'une équipe consciente des exigences de l'intérêt général.

## Séance du lundi 1<sup>er</sup> décembre

Après adoption du procès verbal de la séance du lundi 24 novembre, M. le Président **François Terré** a fait procéder aux dépôts d'ouvrages :

M. **Michel Albert** a présenté à ses confrères l'ouvrage d'Émilie Joulia *Lévi-Strauss, l'homme derrière l'œuvre* (Paris, Jean-Claude Lattès, 2008, 203 pages).

Mme **Marie-Anne Frison-Roche**, professeur à l'Institut d'Études politiques de Paris a fait une communication sur « *L'analyse économique du droit* ». Elle a ensuite répondu aux questions que lui ont posées MM. **Jacques Boré**, **Jean Baechler**, **Jean-Claude Casanova**, **Emmanuel Le Roy Ladurie**, **Bernard Bourgeois** et **Gilbert Guillaume**.

## Prix National Claude Lévi-Strauss confié à l'Académie

Le vendredi 28 novembre, au Musée des Arts premiers du quai Branly, à l'occasion du centième anniversaire de M. **Claude Lévi-Strauss**, Mme **Valérie Pécresse**, ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, a annoncé la création d'un grand prix de sciences humaines et sociales. La ministre a notamment déclaré : « *Nous devons être capables d'afficher notre excellence, de la faire valoir et de la diffuser. Pour tous nos chercheurs, vous êtes, cher Claude Lévi-Strauss, une figure tutélaire. C'est pourquoi je suis très heureuse que vous ayez accepté de donner votre nom au Prix National des Humanités et des Sciences Sociales qui, désormais, reconnaîtra chaque année le meilleur d'entre eux. [...] Le prix Lévi-Strauss doté de 100 000 euros est un engagement de l'État français à soutenir l'excellence de la recherche française en Sciences Humaines et Sociales. Car l'excellence n'est pas le privilège des physiciens, des médecins ou des mathématiciens... Elle existe dans l'œuvre d'historiens, de sociologues, de linguistes ou de psychologues, qui font avancer la connaissance de l'Homme. J'ai souhaité que ce nom de Lévi-Strauss, mondialement connu, symbolise désormais la reconnaissance de la France pour le travail des hommes et des femmes qui poursuivent son œuvre. Ce nom de Lévi-Strauss qui incarne l'ouverture d'esprit, un humanisme militant, une culture immense et une soif d'universel. La France est riche d'un patrimoine intellectuel reconnu internationalement. Ce patrimoine doit rester vivant. Les héritiers de Lévi-Strauss, de Braudel, de Le Goff et de tant d'autres, doivent pouvoir trouver dans notre pays les conditions du rayonnement de leur pensée. **Merci, Monsieur le Secrétaire Perpétuel, cher Michel Albert, d'avoir offert l'appui de l'Académie des Sciences morales et politiques pour faire vivre ce Premier Prix National Claude Lévi-Strauss attribué à un chercheur en activité travaillant en France.** Académicien, Claude Lévi-Strauss était déjà immortel, avec ce prix il le devient doublement ».*

## **Nouveautés sur le site de l'Académie [www.asmp.fr](http://www.asmp.fr)**

- Communication de Mme **Marie-Anne Frison-Roche**, professeur à l'Institut d'Études politiques de Paris sur « *L'analyse économique du droit* », le lundi 1<sup>er</sup> décembre devant l'Académie.
- Débat qui a fait suite à la communication de M. **Jean Hilaire**, professeur émérite de l'Université "Paris II–Panthéon Assas", sur le thème « *L'icnologie juridique, une science historique ?* », le lundi 24 novembre devant l'Académie.
- Textes prononcés à l'Académie, lors du colloque du samedi 4 octobre organisé à l'occasion du cinquantenaire de la Constitution de la Cinquième République.
- « *Notice sur la vie et les travaux de Jean Cazeneuve* » par Mme **Mireille Delmas-Marty**, avec un avant-propos de M. **François Terré**.

### **Dans la presse et sur les ondes**

- **Chantal Delsol** : « Les résistants de Dieu », *Valeurs Actuelles*, jeudi 27 novembre. « *On sent petit. Voici publiés les "Lettres et Carnets de Hans et Sophie Scholl" (Tallandier, 366 pages), qui dirigèrent le groupe résistant de la Rose Blanche dans l'Allemagne en guerre. [...] Le frère et la sœur furent arrêtés le 18 février 1943, condamnés à mort et guillotins quelques jours après. Ils avaient respectivement 24 et 21 ans. [...] Il est bien étrange que la France, pays où la condamnation du nazisme représente depuis 40 ans la seule armature morale et le principal socle culturel, ignore pratiquement l'histoire de la Rose Blanche. Déverser des propos haineux contre Hitler si longtemps après ne coûte pas de pain (même si c'est un ticket de bonne conduite). En revanche, les écrits de ceux qui ont littéralement payé de leur vie acquièrent une singulière valeur. Hans et Sophie Scholl n'étaient pas seulement antinazis : mais antitotalitaires. Ils ne payaient tribut à aucune oppression de rechange. Ils étaient tout simplement croyants, et nourris de lectures et de réflexions propres à leur inculquer la distance face à la propagande* ».
- « Reconnaissance », *L'Express*, 30 octobre. « *C'est le triomphe d'Yvon Gattaz. Depuis une trentaine d'années, l'ancien patron des patrons se bat pour que soient reconnues les entreprises de taille intermédiaire (ETI), situées entre les PME et les grands groupes. Il a été entendu : le décret officialisant leur naissance devrait être signé au début de novembre. D'ici là, l'Insee a été chargée de définir le périmètre de cette nouvelle catégorie d'entreprises qui emploieraient entre 250 et 5 000 salariés* ».

### **Colloque « Les autorités de santé »**

- À l'initiative de M. **Roland Drago**, l'Académie a organisé, le jeudi 27 novembre, au Palais du Luxembourg, un colloque intitulé « Les autorités de santé : transparence, expertise contradictoire et recours ». Ce colloque s'inscrivait dans la continuité des réflexions du groupe de travail sur « Les autorités administratives indépendantes – L'exemple de la Santé » que M. Roland Drago a constitué au sein de l'Académie et dont les conclusions seront publiées au début de l'an prochain. Outre M. Drago, qui a ouvert le colloque, deux membres de son groupe de travail ont également pris la parole : M. **Jean-Michel Lemoyne de Forges**, professeur de droit à l'université Paris II – Panthéon Assas, et M. **Pierre Ambroise-Thomas**, membre et ancien président de l'Académie nationale de médecine.

### **Prix Édouard Bonnefous de l'Académie et de l'Institut**

- Une cérémonie particulière de remise des prix Édouard Bonnefous s'est tenue le lundi 1<sup>er</sup> décembre au Palais de l'Institut en présence de M. **Gabriel de Broglie**, de M. **François Terré** et de M. **Michel Albert**, de M. **Jean Mesnard**, président du jury du Grand Prix de la Fondation Édouard Bonnefous, et de nombreux Académiciens et invités. La générosité de l'ancien Chancelier a en effet permis de créer cinq prix annuels d'un montant total de près de 150 000 euros. L'Académie décerne l'un d'entre eux ; trois autres sont attribués par l'Institut sur proposition des sections de l'Académie ; le dernier, également attribué par l'Institut, est proposé par un jury *ad hoc*.

### **À noter**

- M. **Yvon Gattaz**, président-fondateur de l'association Jeunesse et Entreprises, a présidé le 20 octobre, à Paris, un colloque intitulé « Métiers porteurs d'emploi ». Il a notamment déclaré : « *Nos jeunes méritent que nous leur expliquions cette crise qui les concerne. [...] Notre objectif est plus que jamais de réconcilier les jeunes avec le monde de l'entreprise. Et pourquoi pas avec un libéralisme à visage humain qui n'est pas incompatible avec le social* ».
- À l'occasion de la parution de *L'Enquête du Régent 1716-1718* (éditions Brepols, Turnhout, 2008), une journée d'études interacadémique réunissant l'Académie des inscriptions et belles-lettres, l'Académie des sciences, l'Académie des sciences morales et politiques et l'Académie internationale d'histoire des sciences sera organisée au Palais de l'Institut le mercredi 10 décembre.